

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2017

Le vingt octobre deux mille dix-sept à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZEDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 15 octobre 2017

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, LANE, MALHAO, Mrs COURTIN, CHABOT, ROSSET, BONHOMME, SIMON, FORTINEAU, COCULET.

Absent : néant

M. SIMON été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Achat terrain communal M. et Me DOUCET
- Modification des statuts de la Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord
- Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord – Transfert des ZAE et de la Fourrière – Adoption du rapport de la CLECT
- Repas des aînés 2017 tarif
- Point sur les travaux
- Questions diverses

ACHAT TERRAIN COMMUNAL PAR M. ET MME DOUCET 2017_10_01

Pour faire suite à la demande de Monsieur et Madame Denis DOUCET souhaitant acquérir une partie du terrain communal cadastré section D N°921 au Bourg, en limite de leur propriété ; Le conseil municipal après réflexion donne son accord (10 voix pour et 1 abstention) pour l'achat d'une bande de 5 mètres au prix de 500 €.

Tous les frais de géomètre et d'acte sont à la charge de l'acheteur.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire pour signer les documents relatifs à cette transaction auprès de l'étude notariale de Montbron.

Modification des statuts de la Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord 2017_10_02

Madame le Maire informe le conseil municipal que lors de la réunion du conseil communautaire de la Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord en date du 18 septembre 2017, il a été accepté la modification des statuts énoncés ci-dessous :

- Pour les compétences obligatoires :
 - Inscription de la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Pour les compétences optionnelles :
 - Inscription de la compétence : « Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations »
 - Inscription de la compétence : « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »
- Pour les compétences facultatives :
 - Inscription de l'antenne de l'office de tourisme à Montbron dans la liste des équipements sportifs
 - Inscription de l'espace d'initiation à la préhistoire à Montbron, dans la liste des équipements sportifs
 - Inscription du « Soutien aux associations sportives »
 - Inscription du « Soutien aux associations culturelles »

De plus, elle précise que l'inscription de la compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire » entraîne des modifications de la compétence facultative relative à l'aménagement, la gestion et l'exploitation des locaux « du déambulatoire, de la chapelle et de l'ancien couvent des Carmes » sis à La Rochefoucauld et de la compétence facultative relative aux équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire. Celles-ci doivent maintenant être intégrées à la définition de l'intérêt communautaire des équipements culturels et de l'enseignement préélémentaires et élémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE les modifications de statuts de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord figurant en annexe avec effet au 31 décembre 2017

11 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION

Communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord – Transfert des ZAE et de la Fourrière – Adoption du rapport de la CLECT 2017_10_03

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT de la Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord, lors de sa séance du 28 septembre 2017, a adopté le rapport des charges transférées pour l'année 2017 (ZAE, Fourrière).

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable aux propositions contenues dans le présent rapport annexé à cette délibération.

11 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION

REPAS DES AINES 2017 TARIFS 2017_10_04

Madame le Maire expose au conseil municipal :

Depuis de nombreuses années, le repas annuel offert aux personnes de la commune, âgées de 60 ans et plus, a lieu le 11 novembre.

Devant les demandes présentées par ces personnes d'être accompagnées de leurs enfants ou leurs amis, il y a lieu de mettre en place un système permettant de ne pas pénaliser le budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 25 Euros le prix du repas des personnes âgées de moins de 60 ans, qu'elles soient résidentes ou non de Rouzède.

Point sur les travaux

- Logement 1 école : travaux de peinture, revêtement de sol et plomberie en cours ; installation d'une cuisine intégrée avec électroménager .
- Logement presbytère : la locataire a donné son préavis pour le 21 décembre 2017
- Réserve incendie la sébarie : travaux programmés pour cette fin d'année
- Eglise : seule l'installation d'une rampe reste prévue
- Réfléchir aux aménagements possibles des allées du cimetière pour ne plus utiliser de désherbant.

La séance est levée à 19h40